Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

cerfa
N° 14734*02

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration		
Date de réception	Dossier complet le	N° d'enregistrement

1. Intitulé du projet

RD2152 Aménagement d'un giratoire d'accès au site Hyper U de Baule

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom : Prénom :

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale : Conseil Général du Loiret

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale : DOLIGÉ ÉRIC

RCS / SIRET : Forme juridique : Collectivité

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6 - e	Projet de giratoire d'une emprise de 0,67 hectare

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Aménagement d'un carrefour giratoire d'accès au site Hyper U de Baule

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire

4.2 Objectifs du projet

Permettre un accès sécurisé à la zone commerciale Hyper U de Baule

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Travaux de terrassement, assainissement, chaussée, signalisation, équipement de la route et éclairage public.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Gestion des flux de véhicules circulant sur la RD2152 entre les communes de Baule et Meung/Loire et les véhicules accédant au site commerciale Hyper U.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?
La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Étude d'impact au cas par cas

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Étude d'impact au cas par cas

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Emprise globale : Rayon intérieur : Rayon extérieur : Nombre de branche :	6 660 m² 17 m 25 m 3
Pas de remblais en dehors des structures de chaussée	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Les coutures
45460 Baule

Coordonnées géographiques[1] **Long.** 1 ° 40 ' 52 " 34 **Lat.** 47 ° 49 ' 8 " 49N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : **Long.** ___ ° ___ ' ___ " ___ **Lat.** ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : **Long.** ___ ° ___ ' ___ " ___ **Lat.** ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Baule

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui [X] Non [ ]

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui [ ] Non [X]

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui [ ] Non [X]

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols
Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

640 m² d'emprise commerciale (parking et espace vert)
1200 m² de route départementale n° 2152 existante
1870 m² de chemin d'exploitation
2950 m² de terre agricole

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? Oui [X] Non [ ]

Si oui, intitulé et date d'approbation : Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Plan d'occupation des sols de la commune de Baule approuvé le 16 septembre 2010

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui [ ] Non [ ]

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :
Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	[ ]	[X]	Projet situé à proximité de la Zone Naturelle d'Intérêts écologique, Faunistique et Floristique de type 2 de la Loire Orléanaise
en zone de montagne ?	[ ]	[X]	
sur le territoire d'une commune littorale ?	[ ]	[X]	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	[ ]	[X]	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	[X]	[ ]	Situé dans une zone exposé au bruit de type A (donnée issue des cartes de bruit stratégique dans le Loiret). L'aménagement n'a pas vocation à augmenter les trafics mais à gérer les flux.

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	☐	☒	Hors périmètre de monuments historiques. Pas de co-visibilité avec la Loire située à plus d'1 km. Pas de co-visibilité avec le château de Meung-sur-Loire (site classé) situé à 1,1 km
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☒	☐	PPRI du Val d'Ardoux approuvé le 22/10/1999
dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	☐	☒	Projet hors emprises des périmètres de protection de captage.
dans un site inscrit ou classé ?	☐	☒	Hors périmètre de site classé. Pas de co-visibilité avec le château de Meung-sur-Loire (site classé) situé à 1,1 km.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	**Oui**	**Non**	**Lequel et à quelle distance ?**
d'un site Natura 2000 ?	☒	☐	Projet hors périmètre mais situé à 1,1 km des sites Natura 2000 au titre de la directive Habitats (ZSC FR2400528, vallée de la Loire de Tavers à Belleville-sur-Loire) et de la directive Oiseaux (ZPS FR2410017, vallée de la Loire du Loiret.
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	☒	☐	Projet hors périmètre UNESCO de la Loire mais situé dans la zone tampon. Pas de co-visibilité avec la Loire. Projet à proximité du château de Meung-sur-Loire (1,1 km) mais sans co-visibilité

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?
Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? *Appréciez sommairement l'impact potentiel*
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	☐	☒	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☒	☐	Sans utilisation des ressources naturelles du sol, utilisation de matériaux routier.
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	X	☐	2 950 m² de surfaces agricoles
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	X	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	X	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	X	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	X	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	☐	X	L'objet du projet étant de gérer les fluxs routiers sans générer de trafic supplémentaire, il ne crée pas de nuisances sonores mais est soumis à l'environnement sonore de la RD2152 actuelle.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	X	☐	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	X	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	X	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	X	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	X	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	[X] [X]	[ ] [ ]	L'aménagement routier étant situé dans un environnement lumineux avec éclairage public existant sur la RD2152 et sur la parking de la zone commercial, le carrefour giratoire sera également équipé d'éclairage public.
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	[ ]	[X]	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	[X]	[ ]	Rejets des eaux de ruissellement de plateforme dans les fossés routiers, à l'identique des conditions existantes sur la RD2152.
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes dangereux ?	[ ]	[X]	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	[ ]	[X]	Un diagnostic archéologique à été réalisé en 2012 sur une partie des emprises du projet dans le cadre du projet de création du centre commercial Hyper U sur la commune de Baule.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	[X]	[ ]	Légère modification de l'agriculture locale avec la consommation de 2950 m² de terre agricole.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui [X] Non [ ] Si oui, décrivez lesquelles :

Les incidences du projet en terme de consommation de terrain agricole et d'émission lumineuse sont cumulables avec celles du projet de création du centre commercial Hyper U sur la commune de Baule.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui [ ] Non [X] Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard du document et du projet connu de création du centre commercial Hyper U de Baule à proximité direct, j'estime qu'il n'est pas nécessaire que le projet fasse l'objet d'une étude d'impact. D'une part, le projet reste relativement modeste avec l'aménagement d'un carrefour sur une route déjà existante, dans un environnement urbain et avec moins de 50% des emprises du projet situés sur des terrains agricole. De plus le projet de création du centre commercial Hyper U de Baule a déjà fait l'objet d'un étude d'impact et d'un diagnostic archéologique sur la zone d'étude ayant conduit à l'obtention du Permis de construire en 2012.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - **non publiée** .	☐
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	☐
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	☐
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques *5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°* un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	☐
5	**Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques *5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°* :** plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Avis de l'Autorité Environnementale sur le Projet de création d'un centre commercial sur la commune de Baule (45).
Rapport de diagnostic Archéologique de mai 2012 relatif au projet de construction d'un centre commercial et d'un paking couvert au lieu-dit "Les coutures" à Baule (45.
Fiche descriptive du site Natura 2000 FR2400528, vallée de la Loire de Tavers à Belleville-sur-Loire
Fiche descriptive du site Natura 2000 FR2410017, vallée de la Loire du Loiret.
Fiche descriptive du site classé du Parc du château de Meung-sur-Loire

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☐

Fait à Orléans le, 20 FEV. 2014

Signature

RD2152 accès Super U de BAULE

Demande d'examen au cas par cas

Plan de situation

19 décembre 2013

1 / 25000 ème

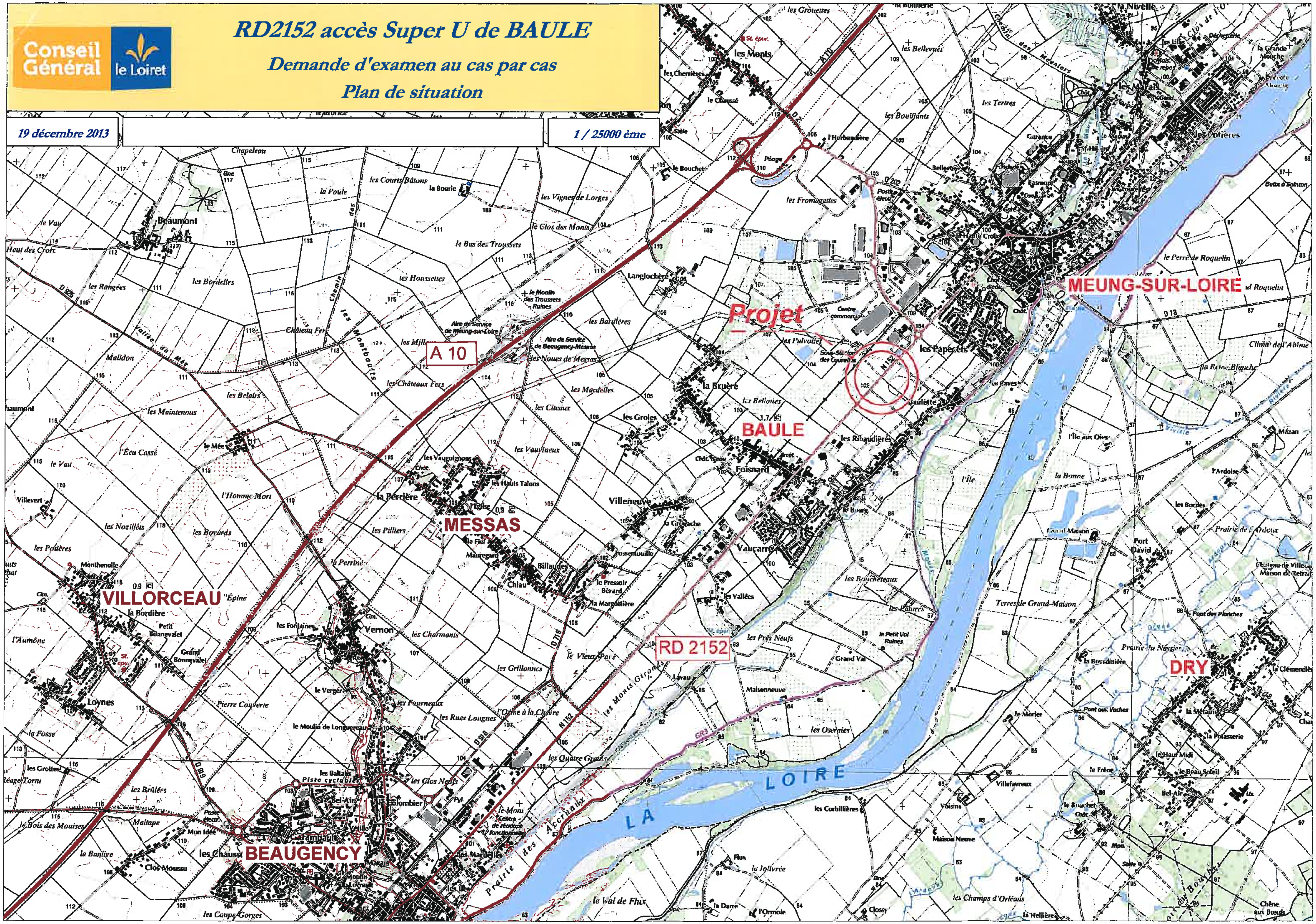

RD2152 accès Super U de BAULE

Demande d'examen au cas par cas

Plan général du giratoire

15 janvier 2014 | *1 / 2000 ème*

RD2

RD2152

Baule

Meung/Loire

Rue Chevet

Rue de la Marmasse

LES COUTURES

LES VANTES

LES EVIERS DE BAULETTE

LES VASSORDES

LES PAPEGEYS

LA CROIX FERON

MARDELLES

0 100 m